

misez sur les
compétences
qui feront la différence.

CQPM

Animateur(trice) d'Equipe Autonome de Production
Qualification MQ 2006 07 74 0251



Le métier

Le (la) titulaire de la qualification anime un groupe d'opérateurs, généralement sous la responsabilité d'un agent de maîtrise, en mettant en œuvre des connaissances et des savoir-faire techniques dans le domaine de la production. Les missions ou activités confiées au titulaire peuvent porter à titre d'exemples non exhaustifs sur :

- animer un groupe d'opérateurs intervenant dans sa zone de responsabilité ;
- agir avec eux de façon autonome pour atteindre les objectifs ;
- assurer, dans un cadre fixé, les relations avec les fonctions supports.

Cette mission s'exerce en particulier dans trois domaines :

- assurer la production en qualité et en quantité ;
- améliorer en permanence le fonctionnement de son équipe ou unité ;
- favoriser la cohésion du groupe.

Elle s'appuie sur une présence permanente sur le terrain, une réactivité immédiate en cas d'anomalie pour garantir la qualité, au juste nécessaire, en veillant au respect du fonctionnement nominal et des règles Qualité, Sécurité, Hygiène et Environnement.

Cette qualification peut être utile ou indispensable dans l'exercice de plusieurs métiers, à titre d'exemple : moniteur, pilote, animateur,...



Les compétences visées

- Ordonner et optimiser l'activité du secteur dans son périmètre de responsabilité, en adéquation avec les objectifs de production
- Affecter ou réaffecter les ressources humaines de son secteur en fonction des nécessités de la production
- S'assurer de la conformité des moyens de mesure et de leur étalonnage
- Veiller à l'application des procédures, notamment Qualité Sécurité Environnement, pour son secteur
- Evaluer le bon fonctionnement de l'ensemble des postes de son secteur
- Assurer la remontée d'informations et le suivi des données de la gestion de production
- Identifier les dysfonctionnements de son secteur et proposer des solutions d'amélioration
- Conduire les actions correctives qui lui sont confiées dans le cadre de plans d'actions
- Communiquer à sa hiérarchie tout élément nécessaire à la gestion du secteur
- Relayer auprès du personnel de son secteur toutes informations nécessaires à son bon fonctionnement
- Faire appel, dans les conditions fixées par le responsable de l'unité ou de l'atelier, aux services supports nécessaires au bon fonctionnement de son secteur



Le programme

- Comprendre et expérimenter les fondamentaux de la performance industrielle
- Piloter l'amélioration continue
- Animer et mobiliser son équipe au quotidien



Durée : 18 jours avant évaluation préformative

Validation : Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie

Sites : Etablissement de Chalon/Saône / Etablissement de Dijon

Niveau de sortie : B (opérateur polyvalent avec choix des méthodes et autonomie)

Vos contacts

- CHALON/SAÔNE - Isabelle GENTAS : 03 85 42 18 14 - isabelle.gentas@afpibourgogne.com
- DIJON - Sylvie DEGUIN : 03 80 78 75 53 - sylvie.deguin@afpibourgogne.com

75, Grande rue Saint Cosme - BP 90007 - 71102 Chalon sur Saône cedex
6, Allée André Bourland - BP 67007 - 21070 Dijon cedex

formation-industries-2171.com

AFPI / CFAI
pôle
formation des
industries technologiques

CRÉATEUR DE COMPÉTENCES

BOURGOGNE 21-71

